



Reconnaissance de dette non signée

Par **naif**, le **30/08/2019** à **22:21**

Bonjour.

J'ai prêté 16.500 euro par virement et par chèque. J'ai aidé une amie à acquérir un bien immobilier pour la location. Cet argent a servi à payer les frais de notaire en faisant le virement et le chèque, que j'ai vu débité sur mon compte. Je lui ai demandé de signer la reconnaissance de dette. A ce jour, elle ne veut rien signer, rien savoir, et que je pouvais rêver qu'elle me rembourse la totalité. Je lui ai fait confiance à 100 %.

J'aimerais savoir comment récupérer mon argent. Elle m'a dit aussi qu'elle n'avait pas d'argent pour me rembourser. Puisqu'elle n'a pas d'argent, je voulais savoir si on pouvait pas saisir l'appartement en location pour le vendre. J'aimerais avoir la voie la plus rapide pour récupérer mon argent. Je lui ai envoyé une mise en demeure il y a 15 jours, elle a bien récupéré ce courrier.

J'attends avec impatience votre réponse.

Merci.

cdt naif

Par **Visiteur**, le **31/08/2019** à **00:59**

Bonjour

Cette somme a-t-elle été virée sur le compte de votre amie ou chez le notaire, qui pourrait en attester ?

Il va être difficile d'apporter la preuve qu'il s'agit bien d'un prêt.

Disposez vous de courriers ou échanges de sms ?

Car la preuve ne peut se faire que par écrit, même si les sommes ont été versées par chèque ou virement.

Par **naif**, le **31/08/2019** à **09:32**

Le notaire est au courant que c'est moi qui a financé cette somme, oui cette somme d'argent a été virée sur son compte j'ai tout les virements qui stipule que mon amie a bien

reçue cette argent il y a bien des échanges de mails a ce sujet.

Cdt

Par **youris**, le **01/09/2019** à **17:11**

bonjour,

le notaire est courant que vous avez financé ce bien mais il ne sait pas forcément qu'il s'agissait d'un prêt, ni des conditions de remboursements.

pour saisir le bien de votre amie, vous devez prendre un avocat pour une procédure devant le tribunal, procédure longue, coûteuse et aléatoire.

au vu du montant, le code civil exige une reconnaissance de dettes.

salutations

Par **sofgas128**, le **03/09/2019** à **10:33**

Mon ex me reclame l argent quelle ma donner pendant qu'on vivre ensemble. Peut elle m attaquer en justice .merci

Par **youris**, le **03/09/2019** à **17:38**

toute personne peut attaquer une autre en justice mais il faut avoir des arguments et les preuves des arguments avancés et généralement prendre un avocat ce qui signifie une procédure au résultat aléatoire et couteuse.

c'est votre ex quoi ? concubin, partenaire de pacs, époux !!

salutations

Par **sofgas128**, le **03/09/2019** à **18:14**

Concubin

Par **youris**, le **03/09/2019** à **18:46**

si votre ex a la preuve que c'était un prêt à rembourser et non d'un don, elle peut effectivement exiger que vous la remboursiez y compris devant un tribunal.

Par **sofgas128**, le **03/09/2019** à **18:52**

Merci .pour votre reponse. Y'a simplement le virement bancaire sur mon compte mais je ne conteste pas mais le faite quelle me les réclame suite à notre séparation. En aucun cas elle parlais de prêt. A un moment j'ai bien voulu lui rendre l argent quelle mavais donner mais la fin de notre histoire s est très mal passé .elle ma rayer la voiture et s est comportée très mal.j'ai décidé après coup quelle mérite pas et quelle dois assume ses actes. J'ai forcé personne ni reconnaissance de dette

Par **sofgas128**, le **03/09/2019** à **18:56**

De plus elle me harcèle en appelant sur mon lieu de travail avec menace et elle me sali